Février 2010



منظمة الأغذية والزراعة للأمم المتحدة



Food and Agriculture Organization of the United Organisation des Nations Unies pour l'agriculture

Продовольственная и сельскохозяйственная организация
Объединенных

Organización de las Naciones Unidas para la Agricultura y la Alimentación

# COMMISSION DES FORÊTS ET DE LA FAUNE SAUVAGE POUR L'AFRIQUE

## DIX-SEPTIÈME SESSION

#### SEMAINE AFRICAINE DES FORÊTS ET DE LA FAUNE SAUVAGE

## BRAZZAVILLE, RÉPUBLIQUE DU CONGO 22 – 26 février 2010

Les forêts et la faune sauvage de l'Afrique: réponse aux défis des systèmes de moyens d'existence durables

Rapport de synthèse de l'Atelier régional technique de validation sur les lignes directrices pour les pratiques de gestion durable des forêts dans les zones arides d'Afrique sub-saharienne 20 – 22 janvier 2010, Dakar, Sénégal

#### Introduction

- 1. Dans le cadre de son appui aux pays sub-sahariens dans leurs efforts pour réaliser une gestion forestière durable, la FAO a lancé un processus d'élaboration de « Lignes directrices sur les pratiques de gestion durable des forêts dans les zones arides d'Afrique sub-saharienne ».
- 2. Le processus débuta avec la préparation d'une version préliminaire des lignes directrices, en étroite consultation avec les pays membres et les parties concernées. Cette version préliminaire a été discutée et révisée lors d'une réunion d'experts organisée à Addis Abeba en mars 2009. Une version révisée a été développée sur la base des commentaires et contributions techniques de la réunion des experts d'Addis Abeba ainsi que des questions relatives au changement climatique proposées par d'autres experts de la FAO et des experts internationaux de la région.
- 3. Comme dernière étape du processus, et en prélude à la dix-septième Session de la Commission, la FAO, en partenariat avec l'Agence nationale de la Grande Muraille Verte (Sénégal), a organisé du 20 au 22 janvier 2010 à Dakar, un atelier régional technique de validation avec les objectifs suivants:

Le tirage du présent document est limité pour réduire au maximum l'impact des méthodes de travail de la FAO sur l'environnement et contribuer à la neutralité climatique. Les délégués et observateurs sont priés d'apporter leur exemplaire personnel en séance et de ne pas demander de copies supplémentaires.

La plupart des documents de réunion de la FAO sont disponibles sur l'Internet, à l'adresse www.fao.org

2 FO:AFWC/2010/Inf.5

 partager, finaliser et valider la version provisoire des lignes directrices avec les représentants du gouvernement (principalement les départements des forêts), les partenaires et les parties prenantes actives dans la gestion des forêts en zones arides de l'Afrique sub-saharienne, afin entre autres, de faciliter la disponibilité des lignes directrices finalisées et validées comme note d'information lors de la dix-septième Session de la Commission:

- promouvoir la mise en œuvre des lignes directrices validées par les partenaires et les
  parties prenantes actifs dans la gestion forestière, les problématiques environnementales
  et socio-économiques dans la région, y compris l'Initiative de la Grande Muraille verte
  pour le Sahara et le Sahel (GMV), TerrAfrica, et d'autres programmes développés et mis
  en œuvre par les organismes régionaux et internationaux, les organisations
  gouvernementales et non-gouvernementales, les centres de recherche et réseaux forestiers
  actifs dans la région; et
- obtenir l'appui nécessaire auprès des organismes de financement et de coopération pour une mise en œuvre effective des lignes directrices validées (y compris l'Union européenne, les agences de coopération bilatérale et multilatérale et les agences des Nations Unies).
- 4. L'Atelier de validation à Dakar a été officiellement ouvert par S.E. Djibo Leyti Kâ, Ministre d'Etat, Ministre de l'environnement, de la protection de la nature, des bassins de rétention et des lacs artificiels. Plus de 70 participants comprenant des représentants des départements et ministères relatifs à l'environnement et aux forêts ainsi que les points focaux pour l'Initiative de la Grande Muraille verte du Sahara et du Sahel (GMV) originaires de 11 pays subsahariens (Burkina Faso, Djibouti, Ethiopie, Kenya, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal, Soudan et Tchad); et les représentants d'organisations internationales, intergouvernementales et nongouvernementales étaient présents lors de l'atelier de validation.
- 5. Le processus de validation a été enrichi par trois présentations principales par des experts qui ont fourni une vue d'ensemble des forêts en zones arides de l'Afrique sub-saharienne, leur importance environnementale, sociale et économique, les défis et opportunités pour leur gestion et leur conservation durables, l'impact du changement climatique sur ces forêts et leurs besoins en matière d'adaptation. Des groupes de travail se focalisant sur tous les principes directeurs et les aspects des lignes directrices, ont examiné le contenu des lignes directrices, ainsi que les informations présentées par les experts et les recommandations formulées pour la modification des lignes directrices. Des initiatives en cours dans la région (y compris le Dialogue forestier en Afrique de l'ouest, le GMV, le Programme TerrAfrica, les initiatives sous-régionales développées par la Commission des forêts d'Afrique centrale (COMIFAC) ont été également présentées comme des opportunités de mise en œuvre des lignes directrices. Les résultats et les étapes à suivre sont résumés ci-dessous:
  - La FAO produira une version finale sur la base des commentaires et contributions des participants de l'atelier ainsi que des autres parties prenantes qui n'ont pas été en mesure de participer à l'atelier. Cette version devra être disponible au plus tard à la mi-février 2010.
  - La version en anglais des lignes directrices sera soumise pour information à la dix-septième Session de la Commission ainsi qu'à tous les participants de l'atelier et aux parties prenantes impliquées dans le processus. En outre, la version française sera revue et finalisée pour publication si possible en juin 2010.
  - Les participants ont recommandé qu'un résumé des lignes directrices soit préparé pour distribution aux départements forestiers et aux autres secteurs et donateurs, pour promouvoir les forêts en zones arides aux niveaux national, régional et international et pour démontrer la nécessité d'investir dans la gestion durable de leurs forêts.

FO:AFWC/2010/Inf.5

• Les représentants du gouvernement ont pris l'engagement de rapporter à leurs ministères de tutelle les conclusions de l'atelier et discuter au niveau national, les actions de suivi pour la mise en œuvre des lignes directrices dans leurs pays respectifs.

• Les participants se sont également engagés, et ont mis en exergue que la GMV et la seconde phase du projet Acacia et le programme du *Fouta Djallon* sont des opportunités de mise en œuvre des Directives.

#### Les Directives revues et finalisées

- 6. La présente version est le résultat d'amendements et d'améliorations suggérés par l'atelier de Dakar et d'autres contributions provenant de divers partenaires internationaux. Ils sont en cours de soumission pour l'information et l'appréciation de la dix-septième Session de la Commission et sont présentés comme un document stratégique établissant comment la foresterie en terres arides de l'Afrique sub-saharienne satisfait aux normes internationales de gestion forestière, prenant en compte les besoins socio-économiques pressants tout en intégrant le nouveau défi du changement climatique.
- 7. La zone couverte dans le cadre de ces lignes directrices comprend les zones arides, semiarides et subhumides de l'Afrique sub-saharienne. Les principales formations forestières et arborées sont les suivantes:
  - formations de broussailles et de steppes de désert xérique et bordure de désert;
  - formations d'arbres arides et de savane herbeuse; et
  - formations arborées semi-arides et subhumides ou forêts sèches et terres boisées.
- 8. Les lignes directrices ont été développées grâce à la contribution inestimable des experts forestiers internationaux, régionaux et nationaux et des partenaires actifs dans la région, comme indiqué plus haut. Le corps principal du document est organisé en quatre sections; la première est une introduction aux forêts des terres arides sub-sahariennes et à la publication et au sujet. La deuxième section décrit les divers défis majeurs auxquels sont confrontés les forêts et la foresterie dans cette région, et la troisième section décrit en détail les neuf principes directeurs. Un glossaire et une bibliographie ont été inclus dans la dernière section.